

Réglementation sportive 2022

PROJET v10

Légende :

Secondes modifications

Texte modifié ou ajouté

~~Texte supprimé~~

Texte à modifier

Réglementation générale.	3
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) et Championnat de France UNSS	6
<i>Vendredi 04 et samedi 05 février 2022</i> <i>Stade Charléty (Paris)</i>	
Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-santé et handi-valide et Coupe de France FFSU longue distance	7
<i>Samedi 05 et dimanche 06 mars 2022</i> <i>Mâcon</i>	
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, et para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	8
<i>Samedi 02 et dimanche 03 avril 2022</i>	
Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	9
<i>Vendredi 15 et samedi 16 avril 2022</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior	10
<i>Vendredi 15 au dimanche 17 avril 2022</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de ligue jeune	11
<i>Avril/Mai 2022</i>	
Championnats de France UNSS et FFSU	12
<i>Samedi 14 et dimanche 15 mai 2022</i> <i>à déterminer</i>	
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) . 14	
<i>Vendredi 20 et samedi 21 mai 2022</i> <i>Agde</i>	
Championnats de France bateaux longs J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	15
<i>Samedi 04 et dimanche 05 juin 2022</i> <i>Vichy</i>	
Championnats interrégionaux jeune	16
<i>Samedi 11 et dimanche 12 juin 2022</i>	
Championnats interrégionaux J16 et Critérium handi-valide J16	17
<i>Samedi 11 et dimanche 12 juin 2022</i>	
Championnat de France master	18
<i>Samedi 18 et dimanche 19 juin 2022</i> <i>Mâcon</i>	
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior	19
<i>Vendredi 24 au dimanche 26 juin 2022</i> <i>La Seyne-sur-Mer</i>	
Championnat national jeune	20
<i>Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022</i> <i>Gérardmer</i>	
Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans	21
<i>Vendredi 01 au dimanche 03 juillet 2022</i> <i>à déterminer</i>	
Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	22
<i>Samedi 01 octobre 2022</i> <i>à déterminer</i>	
Championnat de France J18 bateaux longs et Championnat de France sprint sénior	23
<i>Samedi 01 et dimanche 02 octobre 2022</i> <i>à déterminer</i>	
Coupe de France des régions	24
<i>Samedi 29 et dimanche 30 octobre 2022</i> <i>à déterminer</i>	
Systèmes de qualification et grilles de progression – bateaux courts J18 et séniors	25
Systèmes de qualification et grilles de progression – jeune	26
Systèmes de qualification et grilles de progression – mer	26
Systèmes de qualification et grilles de progression – master	27
Systèmes de qualification et grilles de progression – Beach Rowing Sprint	28
Systèmes de qualification et grilles de progression – autres championnats de France et critères	31
Classement performance des clubs	33
Classement mer des clubs	34
Classement Coupe de France des régions	34
Classement para-aviron et para-aviron adapté des clubs	35
Classement jeune des clubs	36
Classement master des clubs et classement longue distance des clubs	37
Classement indoor des clubs	38
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps	39
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales	40
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves	41
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2022	43

CE QUI CHANGE EN 2022

Généralités

Sur demande du Ministère à la FF Sport Adapté, l'appellation « aviron sport adapté » devient « para-aviron adapté ».

Les épreuves handi-valide para-aviron adapté sont des critères, n'étant pas reconnues par la FF Sport Adapté.

Pour participer à une épreuve handi-santé (HST), les rameuses et rameurs devront présenter une attestation MDPH ou ALD.

La grille de répartition des qualifiés par zone ne prend en compte que les résultats J16 des 3 années précédentes, car en 2021 il n'y aura que des championnats interrégionaux en J16.

Têtes de rivière inter-régionales

Du fait de la modification du calendrier national 2021, la réglementation nationale n'intègre pas de tête de rivière interrégionale ou nationale, cependant les zones ont toute liberté d'en organiser en particulier pour les jeunes catégories.

Classification handi

Il n'y aura que 2 sessions de classification en 2022 : lors du MAIF Aviron Indoor et lors des Championnats de France Sprints.

MAIF Aviron Indoor

Ajout d'un relais handi-santé.

Championnats de France longue distance

Ajout d'une épreuve open en H52x handi-valide PR1, PR2, PR3 et PR3-ID CD et du SM4x handi-santé.

Championnats bateaux courts

Les finales A des para-aviron et para-aviron adapté auront lieu le dimanche.

Championnats de France de ligue jeune

Ajout du J14M2x open PR1, PR2 et PR3. Cette épreuve est aussi présente aux championnats interrégionaux et national.

Championnats de France d'aviron de mer

Les rameurs doivent avoir participé à une régata labellisée ou à un championnat de France mer pour pouvoir participer.

Ajout du J18M2x et d'une épreuve handi-santé en SM4x+ HST.

Regroupement des épreuves SM2x PR3-ID BC et CD en une seule épreuve SM2x PR3-ID BC-CD

Championnats de France bateaux longs

Ce championnat accueille en plus des épreuves open dans les catégories para-aviron et para-aviron adapté. Ajout des épreuves open SH2x PR1, PR2, PR3 et PR3-ID BC-CD (maximum 1 BC). Ces épreuves sont ouvertes aux femmes comme le stipule la Code des régates.

Championnats interrégionaux jeune

Ajout du J14M2x open PR1, PR2 et PR3. Cette épreuve est aussi présente aux championnats de ligue et national.

Championnats interrégionaux J16 et Critérium aviron sport partagé

Changement de l'épreuve du critérium aviron sport partagé, la catégorie passe de J18 à J16: J16M2x. Cette épreuve est aussi présente au Championnat de France J16.

Championnat de France master

Ajout de 4 épreuves : le MAH2x HV (handi-valide) le samedi matin, le MBF2- le samedi après-midi, le MAH4x HST (handi-santé) le dimanche matin et le

MDH4+ le dimanche après-midi.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Championnats de France Beach Rowing Sprint

Ajout des épreuves J18F1x et J18H1x.

Championnat national jeune

Ajout du deux rameuses en couple femme (J14F2x) et du deux rameurs en couple homme (J14H2x) avec une grille de points spécifique pour ces 2 épreuves dans le classement.

Ajout du J14M2x open PR1, PR2 et PR3. Cette épreuve est aussi présente aux championnats de ligue et interrégionaux.

Championnat de France J16

Ajout du J16M2x aviron partagé. Cette épreuve est aussi présente au Critérium aviron sport partagé.

Championnats de France sprint para-aviron adapté

Ajout d'un SM4Yx+ PR3-ID AB-BC-CD: yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur para-aviron adapté catégorie AB, BC et/ou CD.

Classement para-aviron et para-aviron adapté des clubs

Les nouvelles épreuves para-aviron et para-aviron adapté J14, J16, J18, master et longue distance sont intégrées dans les calculs de ce classement.

RAPPELS DES CHANGEMENTS DE 2021

Para-aviron adapté

Suite à la signature d'une convention FFA/FFSA (Fédération Française des Sports Adaptés), les épreuves nationales d'aviron adapté seront organisées sous l'égide de la FFSA et des titres de champion de France FFSA seront délivrés.

Pour participer aux championnats de France, les rameurs PR3-ID devront être licenciés à la FFSA et leur club affilié à cette même fédération.

Des nouvelles catégories ont été créées. Elles sont précisées sur les fiches des championnats concernés.

Pour trouver les nouvelles modalités de classification : <http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-et-handicaps>

Championnat de France de Beach Rowing Sprint

Les équipages devront courir avec un matériel standard fourni sur place moyennant une participation financière.

Classement performance des clubs

Les points de sélection des athlètes paralympiques ne sont plus pris en compte dans ce classement mais uniquement dans le classement para-aviron et para-aviron adapté.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFA. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

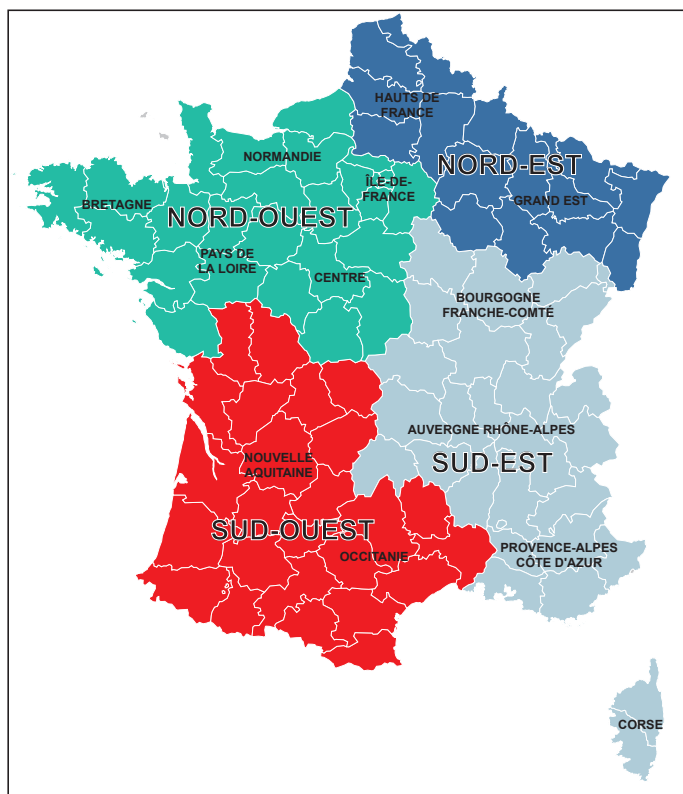
Fonctionnement

Les présidents des ligues composant la zone, accompagnés de leur responsable sportif se réunissent au moins une fois par an avant le début de la saison sportive pour déterminer les modalités de qualifications pour les championnats de France. Celles-ci devront être transmises à la fédération pour approbation.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des ligues définissent en commun les moyens annuels nécessaires au fonctionnement de la zone. Ils désignent un coordonnateur de zone qui sera la personne référente auprès de la FFA. Un cadre technique référent de zone sera aussi désigné annuellement par le directeur technique national.

2. RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats de France J16, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Catégories	Championnats bateaux courts	Championnats J16
Total de qualifiés	24	24
Nord-Est	4	4
Nord-Ouest	7	7
Sud-Est	9	9
Sud-Ouest	4	4

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite de deux places par zone, dans l'ordre préférentiel suivant :

- **24 qualifiés : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest**

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits sur l'Intranet fédéral.

3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-4. Équipages composés d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés. Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur ;
- De rameurs J15 et J16 participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et sénior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 dont le brevet d'aviron Or, validé par un éducateur de club, n'aura pas été enregistré.

3-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement au championnat national jeune, aux championnats de France et aux critères nationaux de la FFA sont perçus selon le barème suivant :

Bateaux	Droits d'engagement
1x	22 €
2x, 2-, 2+	33 €
4x, 4x+, 4-, 4+	55 €
8+, 8x+	88 €

Ce barème ne s'applique pas aux championnats de France Indoor.
Ces droits sont prélevés sur le compte licences du club.

3-7. Rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux Championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Ces rameurs ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutante au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

3-8. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur ffaviron.fr trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

3-9. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Modalités d'application de l'Article 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'intranet fédéral.

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les clubs impliqués et le transmettra à la FFA. La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

6. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur l'intranet fédéral. Les bateaux mer doivent porter de chaque côté de la proue leur numéro d'identification fédérale.

7. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

8. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18, SÉNIOR, MASTER, PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ ET CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS



DU VENDREDI 04 ET SAMEDI 05 FÉVRIER 2022

STADE CHARLÉTY (PARIS)

1. CALENDRIER

- Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions seront communiquées ultérieurement.

2. ÉPREUVES ATTENTION ! LES CATÉGORIES D'ÂGE INDOOR CORRESPONDENT À L'ÂGE ATTEINT CHAQUE JOUR DE COURSE => CF. CODE INDOOR ; ANNEXE 7.3

Épreuves individuelles – 2000 m			50-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
14-16	junior 16 ans	(F-H)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
17-18	junior 18 ans	(F-H)	S PR1	para-aviron 1	(F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	para-aviron 2	(F-H)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	para-aviron 3	(F-H)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3-ID AB*	para-aviron ID AB	(F-H) (épreuve sur 2 min)
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3-ID BC*	para-aviron ID BC	(F-H)
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3-ID CD*	para-aviron ID CD	(F-H)
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves collectives – Relais 4x500 m		
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)	J16MR4	junior 16 ans - 2 femmes et 2 hommes	
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)	J18MR4	junior 18 ans - 2 femmes et 2 hommes	
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)	SHR4	sénior - 4 hommes	
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)	SFR4	sénior - 4 femmes	
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	SMR4	sénior - 4	dont 1 femme et 1 homme
S PR1	sénior para-aviron 1	(F-H)	SHR4 PR3-ID*	senior - 4 PR3-ID AB-BC	dont au moins 1 rameur AB
S PR2	sénior para-aviron 2	(F-H)	SHR4 PR3-ID*	senior - 4 PR3-ID BC-CD	dont au moins 1 rameur BC
S PR3	sénior para-aviron 3	(F-H)	SMR4 PR3-ID*	senior - 4 PR3-ID AB-BC-CD	dont au moins 2 femmes
S PR3-ID CD*	sénior para-aviron ID CD	(F-H)	SMR4 Open**	sénior - 4 mixte	dont 1 femme et 1 homme
Épreuves individuelles Sprint – 500 m			SMR4 HV**	sénior - 4 handi-valide	dont 1 femme et 1 homme
14-16	junior 16 ans	(F-H)	SMR4 HST**	sénior - 4 handi-santé	dont une femme et 1 homme
17-18	junior 18 ans	(F-H)		et au moins 2 personnes handi ou santé	
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)		(présentation d'une attestation)	
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	AVIROSE**	sénior - 4 femmes	dont au moins 2 femmes
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)			opérées d'un cancer du sein
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)			

Des épreuves supplémentaires peuvent être ajoutées en amont de l'événement, avant l'ouverture des inscriptions.

* Championnats de France FF Sport Adapté
** Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

Les championnats de France d'aviron indoor sont ouverts aux rameurs de nationalité française titulaires d'une licence FFA (A, U, BF, I ou IE) de la saison en cours. Les rameurs de nationalité étrangère peuvent participer et, dans le cas de classements parmi les 3 premiers de leur catégorie, des médailles Open seront décernées. Dans les épreuves collectives des championnats de France, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club avec au maximum un équipier de nationalité étrangère. Une épreuve collective Open est ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels, quelles que soient les nationalités, selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins un homme et une femme).

Engagements

La possession d'une licence FFA est obligatoire pour s'engager: licence A, U, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle annuelle **OU** licence indoor événementielle.

Les inscriptions sont à effectuer sur l'intranet fédéral. La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur www.championnats.aviron-indoor.fr.

Tarifs: les tarifs seront communiqués ultérieurement sur l'intranet fédéral et sur le site internet des championnats.

Para-aviron

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 4 février 2022 avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Contact: handicaps@ffaviron.fr

Se reporter au Code des compétitions d'aviron indoor dans l'annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA ou au Règlement de la FFSA pour les catégories PR3-ID.

Pour la nouvelle classification des PR3-ID, contact: handicaps@ffaviron.fr.

Pour prétendre à un titre de Champion de France Sport Adapté, les PR3-ID devront avoir une licence auprès de la FF Sport Adapté.

Pour participer à la course SMR4 HST**, les rameurs devront présenter une attestation MDPH ou ALD.

Lieu

Stade Charléty – 99 Boulevard Kellermann, 75013 PARIS – RER B Cité Universitaire.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES (À TITRE INDICATIF)

Les horaires précis des courses seront définis en fonction du nombre d'engagés.

Ils seront disponibles le vendredi 28 janvier 2022 au plus tard sur www.championnats.aviron-indoor.fr

- Vendredi 04 février de 13h30 à 16h00 épreuves UNSS
- de 16h30 à 18h00 épreuves sur 500 m
- Samedi 05 février de 9h00 à 16h00 épreuves sur 2000 m
- de 16h30 à 18h00 relais

5. ENGAGEMENT HORS-DÉLAI

Des engagement tardifs pourront être acceptés sous réserve de places disponibles dans les différentes catégories.

La date limite et les majorations tarifaires seront communiquées ultérieurement.

6. CONTACT

Pour tout renseignement sur l'événement et les modalités d'inscription et de participation, consultez le site www.championnats.aviron-indoor.fr ou contactez la FFA par téléphone au 01 45 14 26 40 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE J18, SÉNIOR, MASTER, **HANDI SANTÉ ET HANDI-VALIDE** ET COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 05 ET DIMANCHE 06 MARS 2022

MÂCON

1. CALENDRIER

- Lundi 02 février 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 22 février 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Jeudi 22 février 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Samedi 05 mars 11h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS

Samedi – distance de course : 8 000 m			Dimanche – distance de course : 8 000 m						
1	J18H2x	13h30	2	rameurs en couple	25	J18H4x	09h00	4	rameurs en couple
2	J18F2x	13h30	2	rameuses en couple	26	J18F4x	09h00	4	rameuses en couple
3	J18H8+	13h45	8	rameurs en pointe avec barreur	27	J18H4-	09h15	4	rameurs en pointe sans barreur
4	J18F8+	13h45	8	rameuses en pointe avec barreur	28	J18F4-	09h15	4	rameuses en pointe sans barreur
5	SH4x	14h00	4	rameurs en couple	29	SH2x	09h30	2	rameurs en couple
6	SH4x universitaire	14h00	4	rameurs en couple	30	MCH2x	09h30	2	rameurs en couple
7	MCH4x	14h00	4	rameurs en couple	31	MEH2x	09h30	2	rameurs en couple
8	MEH4x	14h00	4	rameurs en couple	32	SH8+	10h00	8	rameurs en pointe avec barreur
9	SH4-	14h30	4	rameuses en pointe sans barreur	33	SH8+ universitaire	10h00	8	rameurs en pointe avec barreur
10	MCH4-	14h00	4	rameurs en pointe sans barreur	34	MCH8+	10h00	8	rameurs en pointe avec barreur
11	MEH4-	14h00	4	rameurs en pointe sans barreur	35	MEH8+	10h00	8	rameurs en pointe avec barreur
12	SF2x	14h45	2	rameuses en couple	36	SF4x	10h15	4	rameuses en couple
13	MCF2x	14h45	2	rameuses en couple	37	SF4x universitaire	10h15	4	rameuses en couple
14	MEF2x	14h45	2	rameuses en couple	38	MCF4x	10h30	4	rameuses en couple
15	SF8+	15h00	8	rameuses en pointe avec barreur	39	MEF4x	10h30	4	rameuses en couple
16	SF8+ universitaire	15h00	8	rameuses en pointe avec barreur	40	SF4-	10h45	4	rameuses en pointe sans barreur
17	MCF8+	15h00	8	rameuses en pointe avec barreur	41	MCF4-	10h45	4	rameuses en pointe sans barreur
18	MEF8+	15h00	8	rameuses en pointe avec barreur	42	MEF4-	10h45	4	rameuses en pointe sans barreur
19	SM4x	15h15	2	rameuses et 2 rameurs en couple	43	SM8+	11h00	4	rameuses et 4 rameurs en
20	SM4x universitaire	15h15	2	rameuses et 2 rameurs en couple				pointe avec barreur	
21	MCM4x	15h15	2	rameuses et 2 rameurs en couple	44	SM8+ universitaire	11h00	4	rameuses et 4 rameurs en pointe
22	MEM4x	15h15	2	rameuses et 2 rameurs en couple	45	MCM8+	11h00	4	rameuses et 4 rameurs en pointe
23	SM4x HST	15h30	4	rameuses et rameurs en couple dont 1 femme et 1 homme avec au minimum 2 handi-santé	46	MEM8+	11h00	4	rameuses et 4 rameurs en pointe
24	SH2x HV open	15h30	2	rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide - open PR1/PR2/PR3/PR3-ID CD				avec barreur	

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation : règles générales

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs seniors qualifiés dans les collectifs France ne sont pas autorisés à participer.

Participation au championnat de France longue distance master

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2022.

La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

La participation des étrangers dans les épreuves master est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur), soit 50% de rameurs étrangers maximum.

Engagements

Les engagements au championnat de France longue distance sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves du championnat de France et dans plusieurs catégories d'âge.

Pour la coupe de France FFSU, les engagements sont faits par la FFSU.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – Fax 03 85 38 28 65 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

J18, SÉNIOR, ET PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ



SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 AVRIL 2022

1. CALENDRIER

- Lundi 14 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Vendredi 25 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Mardi 05 avril 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x 1 rameuse en couple	7	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x 1 rameur en couple	8	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
		9	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
		10	SF1x 1 rameuse en couple
		11	SH1x 1 rameur en couple
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m			
12	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre)
13	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre)
14	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
15	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
20	SF1x PR3-ID CD 1 rameuse en couple - para-aviron adapté		(embarcation libre)
21	SH1x PR3-ID CD 1 rameur en couple - para-aviron adapté		(embarcation libre)
22	SF1x PR3-ID BC 1 rameuse en couple - para-aviron adapté		(embarcation FISA canoë)
23	SH1x PR3-ID BC 1 rameur en couple - para-aviron adapté		(embarcation FISA canoë)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des quotas supplémentaires pourront être rajoutés. Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en [page 37](#).

Les rameuses et rameurs para-aviron et para-aviron adapté doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Les équipages sénior qualifiés par la DTN ne sont pas autorisés à participer. La DTN établira cette liste pour le 10 février 2021.

Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives interrégionales sont faits sur le site intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Qualifications para-aviron et para-aviron adapté

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron et au championnat de France FFSA para-aviron adapté, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisée par le bateau le plus performant sur la régaté.

Exemple: Performance 1xSH: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron et para-aviron adapté doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA.

(Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage: 70 kg)

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: [Gravelines](#)
- Zone Nord-Ouest: [Mantes-la-Jolie](#)
- Zone Sud-Est: [Aiguebelette](#)
- Zone Sud-Ouest: [Cazaubon](#)

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives:

- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone. En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone avant le mardi 05 avril 16h00.

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS PARA-AVIRON ET CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA PARA-AVIRON ADAPTÉ



VENREDI 15 AU DIMANCHE 17 AVRIL 2022

CAZAUBON

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- **Mardi** 05 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- **Vendredi** 08 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- **Jeu**di 14 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m – finales le dimanche		
12	SF1x PR3	1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras (embarcation libre)
13	SH1x PR3	1 rameur en couple - jambes, tronc et bras (embarcation libre)
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras dont 1 rameur handi t 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple - bras et épaules (bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR1	1 rameur en couple - bras et épaules (bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple - tronc et bras (bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x PR2	1 rameur en couple - tronc et bras (bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m – finales le samedi		
20	SF1x PR3-ID CD	1 rameuse en couple - para-aviron adapté (embarcation libre)
21	SH1x PR3-ID CD	1 rameur en couple - para-aviron adapté (embarcation libre)
22	SF1x PR3-ID BC	1 rameuse en couple - para-aviron adapté (embarcation FISA canoë)
23	SH1x PR3-ID BC	1 rameur en couple - para-aviron adapté (embarcation FISA canoë)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les rameurs participant aux épreuves PR3-ID doivent être titulaire d'une licence FFSA.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves para-aviron et para-aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en [page 37](#).

Classification

Tous les engagés doivent être classifiés.

Il n'y a pas de session de classification organisée sur ce championnat de France.

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- **Vendredi** 15 avril à partir de 13h30 séries qualificatives para-aviron et para-aviron adapté
- **Samedi** 16 avril à partir de 14h00 finales B para-aviron et para-aviron adapté
- **Dimanche** 17 avril à partir de ... finales A para-aviron et para-aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 AVRIL 2022

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- **Mardi 05 avril** 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- **Vendredi 08 avril** 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- **Jeudi 14 avril** 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2000 m			SÉNIOR – distance de course: 2000 m		
1	J18F2-	09h10 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	10h30 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	09h30 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2-PL	10h50 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	09h50 1 rameuse en couple	7	SH2-	11h10 2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	10h10 1 rameur en couple	8	SF1xPL	11h30 1 rameuse en couple poids léger
			9	SH1xPL	11h50 1 rameur en couple poids léger
			10	SF1x	12h10 1 rameuse en couple
			11	SH1x	12h30 1 rameur en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les équipages qualifiés sont ceux listés par la DTN (ces équipages sont engagés sur l'Intranet fédéral par la FFA) et ceux désignés par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre du quota qui leur a été attribué.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre le Comité d'équité décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Rameurs poids léger

Code des régates de la FFA :

- Femme : 59 kg maximum ;
- Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage 70 kg.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- **Vendredi 15 avril** matin parcours contre la montre sénior et J18
après-midi séries qualificatives sénior
- **Samedi 16 avril** matin séries qualificatives J18 puis demi-finales sénior
après-midi demi-finales J18 et finales de classement J18 et sénior
- **Dimanche 17 avril** matin finales B et A J18 puis finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



AVRIL/MAI 2022

1. CALENDRIER

- Mardi 01 juin 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open		JEUNE – distance de course : 1 000 m	
1	J14M2x HV 1 rameuse et 1 rameur en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, et 1 rameur valide	4	J13F1x 1 rameuse en couple
		5	J13H1x 1 rameur en couple
		6	J14F1x 1 rameuse en couple
		7	J14H1x 1 rameur en couple
		8	J14F2x 2 rameuses en couple
		9	J14H2x 2 rameurs en couple
JEUNE – distance de course : 500 m			
2	J12F1x 1 rameuse en couple		
3	J12H1x 1 rameur en couple		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Équipages de l'épreuve J14 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide. Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les clubs font leurs engagements aux championnats de ligue jeune sur l'Intranet fédéral.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.
- Pour les rameurs étrangers, les clubs devront envoyer les certificats de scolarité à la FFA en même temps que la confirmation des engagements.

Classification

Les modalités de classification seront communiquées ultérieurement.

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finale de classement pour chaque épreuve.

1. CALENDRIER

- Vendredi 13 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

2. RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Distance de parcours: 1 000 m.
- Interdiction de ramer dans deux bateaux.
- La mixité est interdite dans un même bateau à l'exception du barreur dans les équipages à quatre et à l'exception des 4 yolettes mixtes.
- L'équipe présente au Championnat de France doit être constituée du même nombre d'équipages que lors de la phase qualificative, et la moitié, au moins de chaque équipage doit être identique.
- Un équipage incomplet ne peut prendre le départ. Tout équipage incomplet, à cause d'un « forfait non médical » d'un équipier, est déclaré forfait, entraînant ipso-facto le forfait de son équipe (Cf.: nombre d'équipages différent entre la phase qualificative et le Championnat de France).
- Lorsque la compétition est commencée, (à compter du départ de la première course UNSS), si le médecin de la compétition constate l'impossibilité pour un équipier de participer pour cause de maladie ou blessure, et que l'équipe n'a pas de remplaçant sur place, l'équipage auquel ce concurrent appartient est déclaré forfait:
 - Si cet équipage appartient à une équipe composée initialement de trois (3) équipages, cette équipe peut poursuivre la compétition avec deux (2) équipages.
 - Si cet équipage appartient à une équipe composée initialement de deux (2) équipages, cette équipe ne peut poursuivre la compétition à un (1) équipage et est déclarée forfait.
- En fonction du nombre d'engagés, un Championnat de France UNSS sport partagé (handi-valide) et aviron adapté pourra être mis en place.
- Les pelles de type « hachoir » sont autorisées.
- Les rameurs et les rameuses juniors sélectionnés dans les collectifs France ne sont pas autorisés à participer.
- Les rameurs et les rameuses des pôles espoirs sont autorisés à participer.

3. ÉQUIPE DE COLLÈGE

Embarcations

- 4 yolette de couple (selon la réglementation de l'UNSS) équipée ou non de pelles H;
- Un parc de 24 yolettes « Véga » équipées de pelles H sera mis à disposition des AS qui le désirent sur réservation (lors de la confirmation sur OPUS);
- Toute AS est libre d'utiliser ses avirons et/ou sa propre yolette « Véga », à l'exclusion de toute autre marque.

Équipes

Une équipe de collège se compose soit de:

- 10 compétiteurs pour 1 yolette garçons et 1 yolette filles;
- 15 compétiteurs pour 1 yolette garçons, 1 yolette filles et 1 yolette mixte (2 garçons et 2 filles).

Dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves du même collège des 4 années d'âge autorisées: 2009, 2008, 2007 et 2006 à l'exception du barreur pour lequel il n'y a pas de restriction d'âge.

Le barreur ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'un seul bateau. Il n'y a pas de poids de barreur imposé et il n'y a pas de limite de poids pour les barreurs.

4. ÉQUIPE DE LYCÉE

Embarcations

4 de couple garçons (barré ou non, ou yolette – mixité interdite à l'exception du barreur); 4 de couple filles (barré ou non, ou yolette – mixité interdite à l'exception du barreur); 8 de pointe mixte (4 filles et 4 garçons):

Équipes

Une équipe de lycée est composée au minimum de 8 à 15 compétiteurs maximum dans 1, 2 ou 3 bateaux (un huit mixte ou un huit mixte et un quatre ou deux quatre ou trois quatre):

Dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves du même lycée des 5 années d'âge autorisées: 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003 à l'exception du barreur pour lequel il n'y a pas de restriction d'âge.

Le barreur ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'un seul bateau. Il n'y a pas de pesée des barreurs et il n'y a pas de limite de poids pour les barreurs.

Les barreurs ne comptent pas dans le barème en cas d'égalité de points.

5. ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du Championnat de France (convocations, hébergement, ...):

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le Championnat de France, les concurrents devront être titulaires de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2021-2022.

Une équipe collège ne peut participer au Championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Une équipe lycée peut participer avec 1 seul huit ou au minimum 2 quatre.

Les équipes collèges n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au Championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au Championnat de France.

Les équipes lycée n'ayant qu'un seul 4 peuvent participer au Championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au Championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au Championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

6. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

- Samedi 14 mai de 08h00 à 12h00 séries qualificatives
de 14h00 à 17h30 repêchages
- Dimanche 15 mai de 08h00 à 10h50 finales de classement ou demi-finales
de 13h00 à 14h20 finales
14h30 podium établissement UNSS

7. TEXTES DE RÉFÉRENCE :

Fiche Sport Aviron UNSS 2021 AVIRON :

https://unss.org/wp-content/uploads/2020/09/FICHE_SPORT_AVIRON_6_JUILLET_2020.pdf

1. CALENDRIER

- Jeudi 15 avril date limite de retour des résultats au siège national de la FFSU
- Vendredi 07 mai date limite de retour des confirmations des engagements sur le site sport-u.com/aviron/
- Vendredi 13 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. ÉPREUVES

Distance de course : 1 000 m					
HOMME		FEMME		MIXTE (même établissement)	
HU2x	2 rameurs en couple	FU2x	2 rameuses en couple	MU2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
HU4x	4 rameurs en couple	FU4x	4 rameuses en couple	MU4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
HU8+	8 rameurs en pointe avec barreur	FU8+	8 rameuses en pointe avec barreur	MU8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
PARA-AVIRON					
MU2x	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide (open handi-valide)				

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Règlement sportif

Tout équipage doit impérativement participer à une compétition inscrite au calendrier des régates qualifiantes validé par la FF Sport U pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire (aucune dérogation ne sera acceptée).

Un équipage, pour se qualifier au Championnat de France, peut participer à n'importe quelle régate qualifiante même si celle-ci n'est pas dans sa ligue, conférence ou académie.

Les ligues sont responsables de l'organisation des compétitions qualifiantes ; elles peuvent être de site (académie), de ligue ou de conférence.

Les ligues doivent communiquer les dates et lieux des compétitions au plus tard le 13 décembre 2019.

Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice-versa).

Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

Aucune permutation d'un bateau à l'autre n'est autorisée entre la régate qualifiante et la participation au championnat de France. En cas d'indisponibilité (blessures, examens, etc.), le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé, le jour même de la compétition (confirmation en ligne de l'équipage sans modification des noms).

La confirmation des engagements se fera par saisie en ligne sur le site FFSU du 27 avril au 4 mai dernier délai (www.sport-u.com/aviron/).

Un équipage sélectionné se présentant au championnat de France sans avoir confirmé en ligne sa participation sera redevable d'une amende de 100 €.

Titres décernés et trophée

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course au programme.

Un trophée récompensera la meilleure « École » : un classement général des « Grandes Écoles » sera effectué par addition des résultats sur l'ensemble des épreuves en 4 et en 8.

Arbitrage

Les A.S. qui engagent plus de 16 rameurs devront obligatoirement fournir un arbitre universitaire ayant officié au moins une fois lors d'une compétition fédérale ou universitaire (attestation à fournir).

Pour chaque arbitre, une prise en charge est prévue pour la restauration et l'hébergement. Le déplacement reste à la charge de l'AS.

Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U, en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U, « onglet Aviron » avant le 17 avril 2020.

Une formation d'arbitres sera organisée, leur permettant de valider des modules.

Classification

Il n'y aura pas de session de classification sur place.

Programme international

EUSA : Les équipages médaillés au championnat de France N-1 se verront proposer de participer aux Jeux européens des universités qui se dérouleront à Belgrade (Serbie), en juillet 2020.

Restrictions

La participation d'un rameur est limitée à une seule épreuve. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs junior et sénior A ne sont pas autorisés à participer.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- Samedi 14 mai
 - de 08h00 à 13h00 séries contre la montre en ligne
 - de 14h00 à 18h30 tiers de finales ou demi-finales
- Dimanche 15 mai
 - de 08h00 à 11h30 finales de classement
 - de 15h00 à 17h00 finales

5. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON

ET CRITÉRIUM PARA-AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MAI 2022

AGDE

1. CALENDRIER

Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior - engagements libres

- Lundi 25 avril 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 10 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 13 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 20 mai 09h00 confirmation des engagements
- 10h00 réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages courant le vendredi
- Samedi 21 mai 07h30 réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages qui n'ont pas couru le vendredi

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 6 km		MASTER Femme – distance de course : 6 km	
1	SM2x PR3 1 rameuse et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras dont 1 rameur handi et 1 rameur valide	13	M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 6 km – Critérium		14	M40F2x 2 rameuses en couple
2	SM2x PR3-ID BC-CD 1 rameuse et 1 rameur en couple - para-aviron adapté BC-CD dont 1 rameur para-aviron adapté et 1 rameur valide	15	M40F1x 1 rameuse en couple
3 SM2x PR3-ID BC 1 rameuse et 1 rameur en couple – aviron adapté dont 1 rameur aviron adapté et 1 rameur valide		MASTER Homme – distance de course : 6 km	
3	SM4x+ HST 4 rameuses et rameurs handi-santé dont 1 femme et 1 homme et au moins 2 personnes handi ou santé (présentation d'une attestation)	16	M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
SÉNIOR Mixte – distance de course : 6 km		17	M40H2x 2 rameurs en couple
4	SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	18	M40H1x 1 rameur en couple
SÉNIOR Femme – distance de course : 6 km		J18 Femme – distance de course : 6 km	
5	SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	19	J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
6	SF4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	J18 Homme – distance de course : 6 km	
7	SF2x 2 rameuses en couple	20	J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
8	SF1x 1 rameuse en couple	J18 Mixte – distance de course : 6 km	
SÉNIOR Homme – distance de course : 6 km		21	J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
9	SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	22	J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
10	SH4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	J16 Femme – distance de course : 6 km	
11	SH2x 2 rameurs en couple	23	J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
12	SH1x 1 rameur en couple	J16 Homme – distance de course : 6 km	
		24	J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
		J16 Mixte – distance de course : 6 km	
		25	J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs sénior, sénior moins de 23 ans et junior ne sont pas autorisés à participer.

Les rameurs doivent avoir participé à une régates labellisée ou à un championnat de France mer.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classements

Les classements se font par épreuves et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreurs des équipages J16 doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreurs des équipages master doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron Agathois – Tél. 06 23 15 14 80 – C34001@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS

J18, SÉNIOR PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ

VENDREDI 03 ET DIMANCHE 05 JUIN 2022

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior bateaux longs – engagements libres

- Lundi 09 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 24 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 27 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 03 juin 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18F2x 2 rameuses en couple	12	SF4- 13h30 4 rameuses en pointe sans barreur
2	J18F4- 4 rameuses en pointe sans barreur	13	SH4- 13h45 4 rameurs en pointe sans barreur
3	J18F4x 4 rameuses en couple	14	SF2x 14h00 2 rameuses en couple
4	J18F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	15	SH2x 14h15 2 rameurs en couple
5	J18H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	16	SH4+ 14h30 4 rameurs en pointe avec barreur
6	J18H2x 2 rameurs en couple	17	SF2x PL 14h45 2 rameuses en couple poids léger
7	J18H4- 4 rameurs en pointe sans barreur	18	SH2x PL 15h00 2 rameurs en couple poids léger
8	J18H4x 4 rameurs en couple	19	SH2+ 15h15 2 rameurs en pointe avec barreur
9	J18H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	20	SH4- PL 15h30 4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
PARA-AVIRON – distance de course: 2 000 m		21	SF4x 15h45 4 rameuses en couple
10	SH2x PR open 2 rameuses et/ou rameurs en couple - open PR1/PR2/PR3	22	SH4x 16h00 4 rameurs en couple
PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m		23	SF8+ 16h15 8 rameuses en pointe avec barreur
11	SH2x PR3-ID BC-CD 2 rameuses et/ou rameurs en couple - para-aviron adapté avec au maximum 1 BC	24	SH8+ 16h30 8 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club et, pour les épreuves handi, aux équipages homogènes ou mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Engagements

Les engagements au Championnat de France sénior bateaux longs sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club. Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 03 mai après-midi séries qualificatives sénior
- Samedi 04 mai matin séries qualificatives J18
- demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C sénior
- séries para-aviron et para-aviron adapté
- après-midi demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C J18
- finales D et C, sénior
- Dimanche 05 mai matin finales D et C, puis finales B et A J18
- après-midi finales para-aviron et para-aviron adapté
- finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – Fax 04 70 32 15 64 – C03003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN 2022

1. CALENDRIER

- Mardi 31 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open	
1	J13F1x 1 rameuse en couple	7	J14M2x HV 1 rameuse et 1 rameur en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, et 1 rameur valide
2	J13H1x 1 rameur en couple		
3	J14F1x 1 rameuse en couple		
4	J14H1x 1 rameur en couple		
5	J14F2x 2 rameuses en couple		
6	J14H2x 2 rameurs en couple		

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué présent lors du championnat interrégional.

Équipages de l'épreuve J14 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Vieilles-Forges
- Zone Nord-Ouest: Bourges
- Zone Sud-Est: Mâcon ou Vichy
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

5. CONTACT

- | | |
|--|---|
| • Zone Nord-Est: Coordonnateur: Arnaud TIXIER | Référents techniques: Marion JULLIEN, Frédéric DOUCET |
| • Zone Nord-Ouest: Coordonnateur: Jacky BLOQUET | Référent technique: Alexandre HUSS |
| • Zone Sud-Est: Coordonnateur: Vincent BUSSE | Référent technique: Pascal MOREL |
| • Zone Sud-Ouest: Coordonnateur: Germain PONTOIS | Référent technique: Michel COLARD |

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN 2022

1. CALENDRIER

- Lundi 23 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Vendredi 03 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m			
1	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur	10 J16H1x 1 rameur en couple
2	J16F2x	2 rameuses en couple	11 J16H4- 4 rameurs en pointe sans barreur
3	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	12 J16H4x 4 rameuse en couple
4	J16F1x	1 rameuse en couple	13 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
5	J16F4x	4 rameuses en couple	
6	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Open
7	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur	14 J16M2x HV 1 rameuse et 1 rameur en couple handi-valide
8	J16H2x	2 rameurs en couple	dont 1 rameur classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID
9	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	et 1 rameur valide

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Équipages des épreuves J16

Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent avoir le **brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3**. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La possession d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16.

Équipages de l'épreuve J16 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide.

Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat interrégional.

Cette épreuve du critérium aviron partagé est courue uniquement au niveau de la zone.

Engagements aux championnats interrégionaux

Les clubs font leurs engagements aux championnats interrégionaux qualitatifs pour les championnats de France sur l'intranet fédéral.

Engagements aux championnats de France junior (J16)

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 14 juin 16h00**.
- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France J16 sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Vieilles-Forges
- Zone Nord-Ouest: [Bourges](#)
- Zone Sud-Est: [Mâcon](#)
- Zone Sud-Ouest: [Brive-la-Gaillarde](#)

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER ET HANDI-VALIDE MASTER

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2022

1. CALENDRIER

Championnat de France master – engagements libres

- Lundi 23 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 07 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 10 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 17 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m							
Samedi matin		Dimanche matin					
1	MBH1x	1 rameur en couple	B	27	MBF1x	1 rameuse en couple	B
2	MCH1x	1 rameur en couple	C	28	MCF1x	1 rameuse en couple	C
3	MDH1x	1 rameur en couple	D	29	MDF1x	1 rameuse en couple	D
4	MAF2x	2 rameuses en couple	A	30	MAH2x	2 rameurs en couple	A
5	MBF2x	2 rameuses en couple	B	31	MBH2x	2 rameurs en couple	B
6	MCF2x	2 rameuses en couple	C	32	MCH2x	2 rameurs en couple	C
7	MDF2x	2 rameuses en couple	D	33	MDH2x	2 rameurs en couple	D
8	MEH2x	2 rameurs en couple	E	34	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A
9	MGH2x	2 rameurs en couple	G	35	MEF4x	4 rameuses en couple	E
10	MFF4x	4 rameuses en couple	F	36	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B	37	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D	38	MAH4x HST	4 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-santé dont 1 femme et 1 homme avec au minimum 2 handi-santé	A
13	MAH2x HV	2 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-valide PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID CD*	A				
Samedi après-midi		Dimanche après-midi					
14	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B	39	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
15	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E	40	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
16	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G	41	MFF1x	1 rameuse en couple	F
17	MEF2x	2 rameuses en couple	E	42	MFH1x	1 rameur en couple	F
18	MGF2x	2 rameuses en couple	G	43	MCF4x	4 rameuses en couple	C
19	MCH4x	4 rameurs en couple	C	44	MDF4x	4 rameuses en couple	D
20	MDH4x	4 rameurs en couple	D	45	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
21	MFH4x	4 rameurs en couple	F	46	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
22	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C	47	MFH4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
23	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C	48	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D
24	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E				
25	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B				
26	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D				

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2022. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 18 juin matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A
- Dimanche 19 juin matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

Catégories d'âge	
Master :	tout rameur âgé de 27 ans et plus.
- A :	âge minimum 27 ans;
- B :	âge moyen 36 ans ou plus;
- C :	âge moyen 43 ans ou plus;
- D :	âge moyen 50 ans ou plus;
- E :	âge moyen 55 ans ou plus;
- F :	âge moyen 60 ans ou plus;
- G :	âge moyen 65 ans ou plus;
- H :	âge moyen 70 ans ou plus;
- I :	âge moyen 75 ans ou plus;
- J :	âge moyen 80 ans ou plus;
- K :	âge moyen 85 ans ou plus.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

J18 ET SÉNIOR



VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 JUIN 2022

LA SEYNE-SUR-MER

1. CALENDRIER

• Lundi	30 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	14 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	17 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	23 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des chefs de bord pour les épreuves du vendredi
• Vendredi	24 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des chefs de bord pour les épreuves en solo du samedi
• Samedi	25 juin,	18h00	réunion d'information obligatoire des chefs de bord pour les épreuves en deux et en quatre du dimanche

2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour			JUNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour		
Vendredi			Dimanche		
1	SF1x	1 rameuse en couple	5	J18F1x	1 rameuse en couple
2	SH1x	1 rameur en couple	6	J18H1x	1 rameur en couple
Samedi					
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			
4	SM4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur			

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Le championnat de France J18 et sénior de Beach Rowing Sprint est ouvert aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements

Les engagements sont libres.

Ils sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Les rameurs **séniors** peuvent doubler, mais ne peuvent participer qu'à une seule des deux épreuves en équipage : SM2x ou SM4x+.

Matériel

La FFA a conventionné avec un constructeur de bateaux, Swift Racing, afin de mettre toutes les embarcations à disposition de tous les compétiteurs, moyennant une participation financière de 20€ pour le solo, 35€ pour le double et 60€ pour le quatre.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des plages d'entraînement préalable seront programmées pour essayer le matériel et le parcours :

- **Jeudi** matin pour les solos **séniors**.
- **Vendredi** matin pour les doubles et les quatre.
- **Samedi** matin pour les solos **juniors**.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Pour chaque épreuve, des séries à deux partants sont organisées et un classement général au temps est établi à l'issue de ces séries.

Selon le nombre d'engagés, à l'issue des séries, des repêchages ou huitième de finales permettent de déterminer les équipages qui participent aux phases finales selon le système de progression détaillé page 26.

- **Vendredi 24 juin**
 - matin : séries à deux partants avec classement général au temps SF1x et SH1x repêchages et/ou huitième de finales SF1x et SH1x
 - après-midi : phases finales SF1x et SH1x
- **Samedi 25 juin**
 - matin : séries à deux partants avec classement général au temps SM2x et SM4x+ repêchages et/ou huitième de finales SM2x et SM4x+
 - après-midi : phases finales SM2x et SM4x+
- **Dimanche 26 juin**
 - matin : séries à deux partants avec classement général au temps J18F1x et J18H1x repêchages et/ou huitième de finales J18F1x et J18H1x
 - après-midi : phases finales J18F1x et J18H1x

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

4. CONTACT

Aviron Seynois – Tél. 07 69 36 49 76 – C83012@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



FFAVIRON

GÉRARDMER

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN 2022

1. CALENDRIER

Championnat national jeune – engagements libres

- Lundi 30 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 14 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 17 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 24 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open	
1	J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur	7	J14M2x HV 1 rameuse et 1 rameur en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, et 1 rameur valide
2	J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur		
3	J14F2x 2 rameuses en couple		
4	J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur		
5	J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur		
6	J14H2x 2 rameurs en couple		
7	J14M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

75 % des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé au championnat de ligue.

Tous les rameurs doivent avoir le **brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3**. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Équipages de l'épreuve J14 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

Règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) : l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 25 juin
matin séries qualificatives au temps J14
après-midi demi-finales J14 A/B, C/D, E/F ... en fonction du nombre d'engagés
- Dimanche 26 juin
matin finales de classement J14
après-midi finales B et A J14

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association sportive de Gérardmer – Tél. 06 87 44 75 71 – C88009@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, HANDI-VALIDE J16 ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



VENDREDI 01 AU DIMANCHE 03 JUILLET 2022

À DÉTERMINER

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior moins 23 ans – engagements libres

- Lundi 06 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 21 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 24 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 30 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J16 – distance de course: 1 500 m			HANDI-VALIDE J16 – distance de course: 1 500 m – Open				
1	J16F4+	09h45	4 rameuses en pointe avec barreur	14	J16M2x HV	1 rameuse et 1 rameur en couple – handi-valide dont 1 rameur classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID et 1 rameur valide	
2	J16F2x	10h00	2 rameuses en couple				
3	J16F2-	10h15	2 rameuses en pointe sans barreur				
4	J16F1x	10h60	1 rameuse en couple				
5	J16F4x	10h45	4 rameuses en couple				
6	J16F8+	11h00	8 rameuses en pointe avec barreur				
7	J16H4+	11h15	4 rameurs en pointe avec barreur				
8	J16H2x	11h30	2 rameurs en couple				
9	J16H2-	11h45	2 rameurs en pointe sans barreur				
10	J16H1x	12h00	1 rameur en couple				
11	J16H4-	12h15	4 rameurs en pointe sans barreur				
12	J16H4x	12h30	4 rameurs en couple				
13	J16H8+	12h45	8 rameurs en pointe avec barreur				
				S-23 – distance de course: 2 000 m			
				15	S-23F2x	14h30	2 rameuses en couple
				16	S-23F4-	14h45	4 rameuses en pointe sans barreur
				17	S-23F4x	15h00	4 rameuses en couple
				18	S-23H2x	15h15	2 rameurs en couple
				19	S-23H4-	15h30	4 rameurs en pointe sans barreur
				20	S-23H4x	15h45	4 rameurs en couple
				21	S-23M8+	16h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements au championnat de France J16 se font automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Pour les sénior moins de 23 ans, les engagements sont libres.

Équipages de l'épreuve J16 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide.

Classification

Les modalités de classification seront communiquées ultérieurement.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collèges.

- Vendredi 01 juillet
matin séries qualificatives J16
après-midi demi-finales C/D J16
- Samedi 02 juillet
matin séries qualificatives S-23
finales D et C et demi-finales A/B J16
après-midi demi-finales A/B ou tiers de finales A/B/C S-23
- Dimanche 03 juillet
matin finales B et A J16
après-midi finales B et A S-23

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE SPRINT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ



FF AVIRON

À DÉTERMINER

SAMEDI 01 OCTOBRE 2022

1. CALENDRIER

Critérium national para-aviron et para-aviron adapté – engagements libres

- Lundi 05 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 20 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 23 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 02 octobre 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

PARA-AVIRON – distance de course : 500 m – finales samedi après-midi

- | | | |
|----|------------------|---|
| 13 | SH1x et SF1x PR1 | 1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - bras et épaules - open |
| 14 | SH1x et SF1x PR2 | 1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - tronc et bras - open |
| 15 | SH1x et SF1x PR3 | 1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras - open |
| 16 | SH2x open | 2 rameuses et/ou rameurs en couple (PR1, PR2, PR3) - open |
| 17 | SM4+ PR3 | 4 rameuses et rameurs en pointe avec barreur - jambes, tronc et bras
dont 1 femme minimum, possibilité d'avoir 50% de déficients visuels |
| 18 | SM2x HV | 1 rameuse et 1 rameur en couple - handi-valide dont 1 rameur PR3-VI (B1, B2 ou B3) et 1 rameur valide |

AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 500 m – finales samedi après-midi

- | | | |
|----|------------------------|--|
| 19 | SH4+ PR3-ID CD | 4 rameuses et/ou rameurs en pointe avec barreur CD - para-aviron adapté |
| 20 | SH1x PR3-ID AB | 1 rameur en couple AB - para-aviron adapté (bateaux para-aviron avec flotteurs) |
| 21 | SH1x PR3-ID BC | 1 rameur en couple BC - para-aviron adapté (bateaux para-aviron) |
| 22 | SH1x PR3-ID CD | 1 rameur en couple CD - para-aviron adapté (embarcation libre) |
| 23 | SF1x PR3-ID AB | 1 rameuse en couple AB - para-aviron adapté (bateaux para-aviron avec flotteurs) |
| 24 | SF1x PR3-ID BC | 1 rameuse en couple BC - para-aviron adapté (bateaux para-aviron) |
| 25 | SF1x PR3-ID CD | 1 rameuse en couple CD - para-aviron adapté (embarcation libre) |
| 26 | SH2x PR3-ID BC-CD | 2 rameuses et/ou rameurs en couple BC-CD - para-aviron adapté |
| 27 | SH4Yx/+ PR3-ID AB-BC | yolette à 4 rameuses et/ou rameurs en couple ou pointe avec barreur - para-aviron adapté
dont au moins deux AB et le barreur doit être CD** |
| 28 | SH4Yx/+ PR3-ID BC-CD | yolette à 4 rameuses et/ou rameurs en couple ou pointe avec barreur - para-aviron adapté le barreur doit être CD** |
| 29 | SM4Yx+ PR3-ID AB-BC-CD | yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur AB-BC-CD - para-aviron adapté le barreur doit être CD** |

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap. Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 1x et 2x. Les épreuves en SH1x PR3-ID et SF1x PR3-ID sont courues en embarcations libres avec flotteurs facultatifs.

Para-aviron adapté

**Les bateaux dont le barreur est valide participera hors classement et ne pourra pas prétendre à un titre de champion de France. Tous les rameurs participant aux épreuves doivent avoir une licence FFSA (et donc leur club doit être affilié à la FFSA). Les rameurs non licenciés FFSA participeront hors classement.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 13 à 29 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 13 à 29 du championnat de France para-aviron et du championnat de France FFSA para-aviron adapté peuvent en plus participer à une seule des épreuves 1 à 9 du championnat de France sénior sprint.

Classification

Tous les rameurs devront avoir été classifiés avant le début des épreuves.

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 30 septembre avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Pour les handicaps mentaux, renseignez-vous sur les nouvelles classifications : handicaps@ffaviron.fr

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 01 octobre après-midi séries qualificatives para-aviron et para-aviron adapté
finales para-aviron et para-aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – Fax 04 70 32 15 64 – C03003@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE J18 BATEAUX LONGS ET CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT SÉNIOR



SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 OCTOBRE 2022

À DÉTERMINER

1. CALENDRIER

Championnat de France J18 bateaux longs et Championnat de France sénior sprint – engagements libres

- Lundi 05 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 20 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 23 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 02 octobre 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 500 m		
1	J18F2x	2 rameuses en couple	1 SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
2	J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur	2 SF2x	2 rameuses en couple
3	J18F4x	4 rameuses en couple	3 SH2x	2 rameurs en couple
4	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	4 SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
5	J18H4+	4 rameurs en pointe avec barreur	5 SH2-	2 rameuses en pointe sans barreur
6	J18H2x	2 rameurs en couple	6 SF4x	4 rameuses en couple
7	J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur	7 SH4x	4 rameurs en couple
8	J18H4x	4 rameurs en couple	8 SF8+	8 rameuses en pointe
9	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	9 SH8+	8 rameurs en pointe
			10 SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
			11 SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
			12 SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25 % de rameuses ou rameurs ayant été sélectionnés dans l'année en cours :

- Au Championnat du Monde sénior ou moins de 23 ans ou junior.
- Au Championnat d'Europe sénior ou moins de 23 ans ou junior.
- À la Coupe de la Jeunesse.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au championnat de France sénior sprint

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs sénior et sénior moins de 23 ans ne sont pas autorisés à participer.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs junior ne sont autorisés ni à doubler, ni à concourir dans les deux catégories sénior et junior.

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25 % de rameurs ou rameuses n'ayant pas la nationalité française.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 1 à 9 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 1 à 9 du championnats de France sénior sprint peuvent en plus participer à une seule des épreuves 10 à 12 des épreuves mixtes ou 13 à 29 des épreuves du championnat de France para-aviron et championnat de France FFSA para-aviron adapté.

Remarque importante sur la procédure d'engagement sur l'intranet fédéral de rameurs qui doublent :

Pour engager deux équipages dont les rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve 1 à 9 ou 13 à 29 puis l'engagement dans l'épreuve mixte de 10 à 12.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Vendredi 04 juin après-midi séries qualificatives sénior
- Samedi 01 octobre matin séries qualificatives J18 sénior
- après-midi demi-finales A/B ou tiers de finales A/B/C J18 et sénior
- finales de classement sénior
- Dimanche 02 octobre matin finales A, B, C et D J18 finales de classement sénior
- après-midi finales A, B, C et D sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – Fax 04 70 32 15 64 – C03003@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

- Lundi 10 octobre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 25 octobre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Jeudi 27 octobre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 28 octobre 18h00 réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Ce programme est conçu pour permettre la rotation des embarcations entre les différentes catégories. Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Distance de course: 1 500 m							
Samedi matin		Samedi après-midi		Dimanche matin		Dimanche après-midi	
08h30	Séries J16F4x	14H00	Finales B, C, A J16F4x	08h00	Séries J16F8+	11H00	Finales B, C, A J16F8+
08h50	Séries J16F4+	14H15	Finales B, C, A J16F4+	08h20	Séries J16H4x	11H15	Finales B, C, A J16H4x
09h10	Séries J16H8+	14H30	Finales B, C, A J16H8+	08h40	Séries J16H4+	11H30	Finales B, C, A J16H4+
09h30	Séries J18F8+	14H45	Finales B, C, A J18F8+	09h00	Séries J18F4x	11H45	Finales B, C, A J18F4x
09h45	Séries J18H8+	15H00	Finales B, C, A J18H8+	09h15	Séries J18F4-	12H00	Finales B, C, A J18F4-
10h00	Séries SF4x	15H15	Finales B, C, A SF4x	09h30	Séries J18H4x	12H15	Finales B, C, A J18H4x
10H15	Séries SF4-	15H30	Finales B, C, A SF4-	09h45	Séries J18H4-	12H30	Finales B, C, A J18H4-
10H30	Séries SH4x	15H45	Finales B, C, A SH4x	10h00	Séries SF8+	12H45	Finales B, C, A SF8+
10H45	Séries SH4-	16h00	Finales B, C, A SH4-	10h15	Séries SH8+	13H00	Finales B, C, A SH8+

3. RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Participation

La coupe de France des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours. Certaines ligues peuvent se regrouper pour participer. Ce regroupement doit être validé par la FFA. Une fois validé, il s'applique pour toutes les équipes constituées et pour toute la durée de la compétition. Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue ou regroupement de ligues. Les rameurs et rameuses séniors et juniors sélectionnés dans les collectifs France ne sont pas autorisés à participer.

Équipe et embarcations

Une équipe est constituée de 8 rameurs d'une même catégorie et d'un barreur qui conduit :
 • Pour les J16 en 4x, 4+ un jour et en 8+ l'autre jour ;
 • Pour les J18 et sénior en 4x, 4- un jour et en 8+ l'autre jour ;
 Une ligue qui engage une équipe dans une catégorie doit obligatoirement participer dans la catégorie homologuée. Une ligue peut engager plusieurs équipes (8 rameurs dans une même catégorie) constituées de 8 rameurs.

Système de course

Séries avec classement au ponton des finales A, B et C.
 Quel que soit le nombre d'engagés dans une épreuve, il n'y a pas de finale D.

Classements

Classement par épreuves: un classement des équipes est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.
Classement par catégorie: un classement des équipes de ligue est établi pour chacune des six catégories (HJ16, FJ16, HJ18, FJ18, HS, FS). Il se fait par addition des points obtenus par les 3 équipages (4+ ou 4-, 4x et 8+) composant chaque équipe. Pour chaque catégorie, les huit rameurs et le barreur des trois premières équipes reçoivent leurs récompenses sur le podium. Deux équipes d'une même ligue peuvent être récompensées. En cas d'égalité, le résultat obtenu en huit départagera les équipes.
Classement général: un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements sont faits sur l'Intranet fédéral par chaque ligue.

Tenue

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligue.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SÉNIOR

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries:
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
	2 séries qualificatives	
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} plus les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-S1 1-S2 1-S4 1-S4 2-S1 2-S1 2-S3 2-S3 3-S2 3-S2 3-S4 3-S4
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 1-S2 1-S3 1-S3 2-S2 2-S2 2-S4 2-S4 3-S1 3-S1 3-S3 3-S3
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque: finale D à partir de 20 partants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc.
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en D
	2 demi-finales E/F	• les 3 premiers en finale E, les autres en F
	etc.	• etc.

Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales	
S1	DF A/B1	1 1T-S	1-DF A/B1
		2 4T-S	1-DF A/B2
		3 5T-S	2-DF A/B1
		4 8T-S	2-DF A/B2
		5 9T-S	3-DF A/B1
		6 12T-S	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1 2T-S	4-DF A/B1
		2 3T-S	4-DF A/B2
		3 6T-S	5-DF A/B1
		4 7T-S	5-DF A/B2
		5 10T-S	6-DF A/B1
		6 11T-S	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	1 13T-S	1-DF C/D1
		2 16T-S	1-DF C/D2
		3 17T-S	2-DF C/D1
		4 20T-S	2-DF C/D2
		5 21T-S	3-DF C/D1
		6 24T-S	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	1 14T-S	4-DF C/D1
		2 15T-S	4-DF C/D2
		3 18T-S	5-DF C/D1
		4 19T-S	5-DF C/D2
		5 22T-S	6-DF C/D1
		6 23T-S	6-DF C/D2

Séries	Demi-finales	Finales	
S5	DF E/F1	1 25T-S	1-DF E/F1
		2 28T-S	1-DF E/F2
		3 28T-S	2-DF E/F1
		4 32T-S	2-DF E/F2
		5 32T-S	3-DF E/F1
		6 36T-S	3-DF E/F2
S6	DF E/F2	1 26T-S	4-DF E/F1
		2 27T-S	4-DF E/F2
		3 30T-S	5-DF E/F1
		4 31T-S	5-DF E/F2
		5 34T-S	6-DF E/F1
		6 35T-S	6-DF E/F2
etc.	etc.	etc.	

Remarques :

Finale B à partir de 8 partants
Finale C à partir de 14 partants
Finale D à partir de 20 partants
Finale E à partir de 26 partants
Finale F à partir de 32 partants
etc.

En cas d'ex aequo dans le classement au temps des séries, le rang des équipes concernées sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats interrégionaux.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

• Engagements libres

de 1 à 20 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 partants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
plus de 40 partants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B

Rappel :

Les épreuves J16 et J18 se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général, commun aux J16 et aux J18..
Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général commun aux séniors et aux masters.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries		Finales
S1	1	1-S1
	2	1-S2
	3	2-S1
	4	2-S2
	5	1T-RS
	6	2T-RS
S2	1	3T-RS
	2	4T-RS
	3	5T-RS
	4	6T-RS
	5	7T-RS
	6	8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries		Finales
S1	1	1-S1
	2	1-S2
	3	1-S3
	4	1T-RS
	5	2T-RS
	6	3T-RS
S2	1	4T-RS
	2	5T-RS
	3	6T-RS
	4	7T-RS
	5	8T-RS
	6	9T-RS
S3	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	

Système de 19 à 24 partants

Séries		Finales
S1	1	1-S1
	2	1-S2
	3	1-S3
	4	1-S4
	5	1T-RS
	6	2T-RS
S2	1	3T-RS
	2	4T-RS
	3	5T-RS
	4	6T-RS
	5	7T-RS
	6	8T-RS
S3	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
S4	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	

Système à plus de 24 partants

Séries		Finales
S1	1	1T-S
	2	2T-S
	3	3T-S
	4	4T-S
	5	5T-S
	6	6T-S
S2	1	7T-S
	2	8T-S
	3	9T-S
	4	10T-S
	5	11T-S
	6	12T-S
S3	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
S4	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
S...	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	

Exemple de codage

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

Systeme de qualification et Grille de progression

Systeme à 3 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en finale A les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A

Séries au temps	Repêchage	Finales
1		1T-S
2	R1	2T-S 3T-S
3		FA 1-R1

Systeme à 4 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Demi-finales	Finales
1	1T-S	FA 1-R1
2	DF1 4T-S	1-R2
3	2T-S	FB 2-R1
4	DF2 3T-S	2-R2

Systeme à 5 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps des séries en demi-finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
2	R1	4T-S 5T-S	1-R1 1-DF2
3		DF1 2T-S 3T-S	FB 2-DF1 2-DF2
4			
5			

Systeme à 6 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps des séries en demi-finale les 4 autres en repêchage
2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
2	R1	3T-S 6T-S	1-R2 1-DF2
3		DF1 2T-S 5T-S	FB 2-DF1 2-DF2
4	R2		
5			
6			

Systeme à 7 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en demi-finale les 6 autres en repêchage
3 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
2	R1	2T-S 7T-S	1-R3 1-DF2
3		DF1 1-R1	FB 2-DF1
4	R2	3T-S 6T-S	1-R2 2-DF2
5		DF2 4T-S	
6	R3	5T-S	
7			

Systeme à 8 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	QF1 8T-S	1-QF4	1-DF2
3	2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
4	QF2 7T-S	1-QF3	2-DF2
5	3T-S		
6	QF3 6T-S		
7	4T-S		
8	QF4 5T-S		

Systeme à 9 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 7 meilleurs temps des séries en quart de finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	R1	8T-S 9T-S	1-R1 1-QF4	1-DF2
3		QF1 2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
4		QF2 7T-S	1-QF3	2-DF2
5		QF3 3T-S		
6		6T-S		
7		QF4 4T-S		
8		5T-S		
9				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 10 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 6 meilleurs temps des séries en quart de finale les 4 autres en repêchage
2 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	7T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		10T-S	1-R2	1-QF4	1-DF2			
	R2	8T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		9T-S	1-R1	1-QF3	2-DF2			
	R3	7T-S	QF3	3T-S				
		10T-S	1-R2	6T-S				
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1	5T-S				
	7							
	8							
9								
10								

Système à 11 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 5 meilleurs temps des séries en quart de finale les 6 autres en repêchage
3 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	6T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		11T-S	1-R3	1-QF4	1-DF2			
	R2	7T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		10T-S	1-R2	1-QF3	2-DF2			
	R3	8T-S	QF3	3T-S				
		9T-S	1-R1	6T-S				
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1	5T-S				
	7							
	8							
	9							
10								
11								

Système à 12 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 4 meilleurs temps des séries en quart de finale les 8 autres en repêchage
4 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	5T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		12T-S	1-R4	1-QF4	1-DF2			
	R2	6T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		11T-S	1-R3	1-QF3	2-DF2			
	R3	7T-S	QF3	3T-S				
		10T-S	1-R2	6T-S				
	R4	8T-S	QF4	4T-S				
		9T-S	1-R1	5T-S				
	5							
	6							
	7							
	8							
9								
10								
11								
12								

Système à 13 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps des séries en quart de finale les 10 autres en repêchage
5 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales				
S	R1	4T-S	QF1	1T-S	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
		13T-S	1-R5	1-QF4	1-DF2			
	R2	5T-S	QF2	2T-S	DF2	1-QF2	FB	2-DF1
		12T-S	1-R4	1-QF3	2-DF2			
	R3	6T-S	QF3	3T-S				
		11T-S	1-R3	6T-S				
	R4	7T-S	QF4	4T-S				
		10T-S	1-R2	5T-S				
	R5	8T-S						
		9T-S						
	5							
	6							
	7							
8								
9								
10								
11								
12								
13								

Système à 14 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps des séries en quart de finale les 12 autres en repêchage
6 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S	1	3T-S	1T-S	DF1 1-QF1 FA 1-DF1
	2	R1 14T-S	QF1 1-R6	DF1 1-QF4 FA 1-DF2
	3	4T-S	2T-S	DF2 1-QF2 FB 2-DF1
	4	R2 13T-S	QF2 1-R5	DF2 1-QF3 FB 2-DF2
	5	5T-S	1-R1	
	6	R3 12T-S	QF3 1-R4	
	7	6T-S	1-R2	
	8	R4 11T-S	QF4 1-R3	
	9	7T-S		
	10	R5 10T-S		
	11	8T-S		
	12	R6 9T-S		
	13			
	14			

Système à 15 partants

8 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en quart de finale les 14 autres en repêchage
7 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S	1	2T-S	1T-S	DF1 1-QF1 FA 1-DF1
	2	R1 15T-S	QF1 1-R7	DF1 1-QF4 FA 1-DF2
	3	3T-S	1-R1	DF2 1-QF2 FB 2-DF1
	4	R2 14T-S	QF2 1-R6	DF2 1-QF3 FB 2-DF2
	5	4T-S	1-R2	
	6	R3 13T-S	QF3 1-R5	
	7	5T-S	1-R3	
	8	R4 12T-S	QF4 1-R4	
	9	6T-S		
	10	R5 11T-S		
	11	7T-S		
	12	R6 10T-S		
	13	8T-S		
	14	R7 11T-S		
	15			

Système à 16 partants et plus

8 séries qualificatives ou plus	<ul style="list-style-type: none"> les 16 meilleurs temps des séries en huitième de finale le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S	1	1T-S	1-HF1	DF1 1-QF1 FA 1-DF1
	2	HF1 16T-S	QF1 1-HF8	DF1 1-QF4 FA 1-DF2
	3	2T-S	1-HF2	DF2 1-QF2 FB 2-DF1
	4	HF2 15T-S	QF2 1-HF7	DF2 1-QF3 FB 2-DF2
	5	3T-S	1-HF3	
	6	HF3 14T-S	QF3 1-HF6	
	7	4T-S	1-HF4	
	8	HF4 13T-S	QF4 1-HF5	
	9	5T-S		
	10	HF5 12T-S		
	11	6T-S		
	12	HF6 11T-S		
	13	7T-S		
	14	HF7 10T-S		
	15	8T-S		
	16	HF8 9T-S		
...				

Exemple de codage

- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1-R1 1^{er} du repêchage 1
- 2-R1 2^e du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1^{er} du huitième de finale 1
- 2-HF1 2^e du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF 1 1^{er} de la demi-finale 1
- 2-DF 1 2^e de la demi-finale 1
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps suivants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1		1-S1
		1-S2
		2-S1
		2-S2
		1T-RS
		2T-RS
S2		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS
		7T-RS
		8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF A/B1	1-DF A/B1
		1-DF A/B2
		2-DF A/B1
		2-DF A/B2
		3-DF A/B1
		3-DF A/B2
S2	DF A/B2	4-DF A/B1
		4-DF A/B2
		5-DF A/B1
		5-DF A/B2
		6-DF A/B1
		6-DF A/B2
S3		7T-RS
		8T-RS
		9T-RS
		10T-RS
		11T-RS
		12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	Option 1	Option 2		
S1	DF A/B1	DF A/B1	1-DF A/B1	1-DF A/B1
			1-DF A/B2	1-DF A/B2
			2-DF A/B1	2-DF A/B1
			2-DF A/B2	2-DF A/B2
			3-DF A/B1	3-DF A/B1
			3-DF A/B2	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	DF A/B2	4-DF A/B1	4-DF A/B1
			4-DF A/B2	4-DF A/B2
			5-DF A/B1	5-DF A/B1
			5-DF A/B2	5-DF A/B2
			6-DF A/B1	6-DF A/B1
			6-DF A/B2	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	DF C/D1	5T-RS	1-DF C/D1
			6T-RS	1-DF C/D2
			7T-RS	2-DF C/D1
			8T-RS	2-DF C/D2
			9T-RS	3-DF C/D1
			10T-RS	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	DF C/D2	6T-RS	4-DF C/D1
			7T-RS	4-DF C/D2
			8T-RS	5-DF C/D1
			9T-RS	5-DF C/D2
			10T-RS	6-DF C/D1
			11T-RS	6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries	Tiers de finales	Finales
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 TF A/B/C2 TF A/B/C3 18 qualifiés en tiers de finales Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2 ^{èmes} des séries)	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6		FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6		FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6		FD les 6 meilleurs temps suivants
S5 et + 1 2 3 4 5 6		finales de classement
Finale D Les 6 meilleurs temps suivants Finales de classement (à partir de 26 partants)		

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 1^{er} du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 2^e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1^{er} temps des 1^{ers} de toutes les séries
- 2T-1S 2^e temps des 1^{ers} de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries

Séries	Tiers de finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 1-S1 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	TF A/B/C1 1-S1 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C3 1-S3 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	TF A/B/C3 1-S3 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6			FD 14T-RS 15T-RS 16T-RS 17T-RS 18T-RS 19T-RS
S5 1 2 3 4 5 6			

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des Championnats de France junior (J16 et J18), sénior (dont moins de 23 ans et hors master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

Points aux Championnats de France junior (J16 et J18) et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2+, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux Championnats de France sénior sprint et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Points de sélection

16	Sélectionné au Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou aux Jeux Olympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde sénior dans les disciplines non olympiques, • Championnat du Monde des moins de 23 ans, • Championnat du Monde junior, • Championnats d'Europe sénior, • Championnats d'Europe sénior moins de 23 ans, • Championnats d'Europe junior.
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les régates labellisées et sur le Championnat de France d'Aviron de mer, selon les modalités ci-après. Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque régate, arrondis au centième de point, puis cumulés

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée pour l'attribution des points sur le principe suivant :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

Points de classement aux régates labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- cumul des points obtenus sur les 4 régates labellisées apportant le plus de points au club,
- les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs,
- les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- cumul de points limité à 2 équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte)

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre sénior	Quatre J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

Points de classement au championnat de France d'aviron de mer

À l'issue du championnat de France d'aviron de mer, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre sénior	Quatre J16 et J18
1	50	75	112,5	150
2	42	63	94,5	126
3	36	54	81	108
4	30	45	67,5	90
5	26	39	58,5	78
6	22	33	49,5	66
7	18	27	40,5	54
8	14	22,5	33,8	45
9	12	18	27	36
10	10	15	22,5	30
11	9	13,5	20,3	27
12	8	12	18	24
13	7	10,5	15,8	21
14	6	9	13,5	18
15	5	7,5	11,3	15
16	4	6	9	12
17	3	4,5	6,8	9
18	2	3	4,5	6
19	1	1,5	2,3	3
20 et plus	1	1,5	2,3	3

Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. À l'issue de cette course, un classement scratch est réalisé. Les points obtenus pour le classement des clubs sont issus de ce classement scratch incluant les équipages sénior et master. Le classement obtenu par les équipages master au championnat de France master n'apporte pas de points au classement des clubs.

À l'inverse, les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Finale A		Finale B		Finale C		Rang	Points
Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points		
1er	25	7e	14	13e	8	19e	1
2e	22	8e	13	14e	7	...	1
3e	20	9e	12	15e	6		
4e	18	10e	11	16e	5		
5e	16	11e	10	17e	4		
6e	15	12e	9	18e	3		

CLASSEMENT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ DES CLUBS

Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves open et sprint

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté (sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance) Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté – Championnat de France mer para-aviron et Critérium mer para-aviron adapté

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde para-aviron ou aux Jeux paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

Points de participation aux championnats de ligue	
de 1 à 8 partants	4 points par rameur
de 9 à 12 partants	32 points + 2 points par rameur à partir du 9 ^e
plus de 12 partants	40 points + 1 point par rameur à partir du 13 ^e

Nombre de partants	Points obtenus
1	4
2	8
3	12
4	16
5	20
6	24
7	28
8	32
9	34
10	36
11	38
12	40
13	41
14	42
15	43
16	44
17	45
18	46
19	47
20	48
21	49
22	50
23	51
24	52
25	53
26	54
27	55
28	56
29	57
30	58
31	59
32	60
33	61
34	62
35	63
36	64
37	65
38	66
39	67
40	68
etc.	etc.

Points de performance aux championnats interrégionaux	
Rang	1x et 2x
1	100
2	96
3	92
4	88
5	84
6	80
7	76
8	72
9	68
10	64
11	60
12	56
13	53
14	50
15	47
16	44
17	41
18	38
19	35
20	32
21	29
22	26
23	23
24	20
25	15
26	15
27	15
28	10
29	10
30	10
31	5
32	5
33	5
34	5
35	5
36	5

Points de performance au championnat national							
Rang	2x	4x+	8x+	Rang	2x	4x+	8x+
1	50	200	300	51	1	100	139
2	46	198	297	52	1	98	135
3	42	196	294	53	1	96	131
4	38	194	291	54	1	94	127
5	34	192	288	55	1	92	123
6	30	190	285	56	1	90	119
7	26	188	282	57	1	88	115
8	22	186	279	58	1	86	111
9	18	184	276	59	1	84	107
10	14	182	273	60	1	82	103
11	10	180	270	61	1	80	99
12	6	178	267	62	1	78	95
13	4	176	264	63	1	76	91
14	4	174	261	64	1	74	87
15	4	172	258	65	1	72	83
16	4	170	255	66	1	70	79
17	4	168	252	67	1	68	75
18	4	166	249	68	1	66	71
19	2	164	246	69	1	64	67
20	2	162	243	70	1	62	63
21	2	160	240	71	1	60	59
22	2	158	237	72	1	58	55
23	2	156	234	73	1	56	51
24	2	154	231	74	1	54	47
25	2	152	228	75	1	52	43
26	2	150	225	76	1	50	39
27	2	148	222	77	1	48	35
28	2	146	219	78	1	46	31
29	2	144	216	79	1	44	27
30	2	142	213	80	1	42	23
31	2	140	210	81	1	40	19
32	2	138	207	82	1	38	15
33	2	136	204	83	1	36	11
34	2	134	201	84	1	34	7
35	2	132	198	85	1	32	3
36	2	130	195	86	1	30	3
37	1	128	192	87	1	28	3
38	1	126	189	88	1	26	3
39	1	124	186	89	1	24	3
40	1	122	183	90	1	22	3
41	1	120	179	91	1	20	3
42	1	118	175	92	1	18	3
43	1	116	171	93	1	16	3
44	1	114	167	94	1	14	3
45	1	112	163	95	1	12	3
46	1	110	159	96	1	10	3
47	1	108	155	97	1	8	3
48	1	106	151	98	1	6	3
49	1	104	147	99	1	4	3
50	1	102	143	100	1	2	3

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 18 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3
19 et +	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

* Seules les épreuves du championnat de France, y compris les épreuves para-aviron et para-aviron adapté, sont éligibles à ce classement.

Points de performance

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

Attribution des points en fonction du classement des clubs au Challenge des 7 Défis Capitaux

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75	2
16	135	36	80	56	40	et plus	
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), le para-aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron **handi-valide** (équipage mixte handicap et valide).

Une nouvelle catégorie **handi-santé** a été créée pour les rameurs ayant un handicap (carte MDPH) n'étant pas reconnu dans les classifications officielles (FISA), et les rameurs atteints d'une ALD.

1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules ;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras ;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras ;
- PD : handicap physique (Physical Disability) ;
- VI : handicap visuel (Visual Impairment) ;
- ID : handicap mental (Intellectual Disability) ;
- AB - BC - CD : catégories de la FF Sport Adapté ;
- **HV : handi-valide ;**
- **HST : handi-santé.**

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Para-aviron

Voir les modalités sur chaque page de championnat.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Para-aviron adapté

Consultez toutes les modalités d'éligibilité :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/>

et de classification :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

handicaps@ffaviron.fr

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

Adaptations Para-aviron adapté

Les nouvelles épreuves PR3-ID sont définies en concertation avec la FF Sport Adapté. Elles visent à adapter l'environnement si besoin.

Les modalités d'accompagnement pour chaque épreuve et catégories seront précisées [ici \(doc à fournir\)](#)

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 500 m 1 000 m ou 2 000 m ;

Sprints : 500 m pour tous.

Temps handicaps

Les épreuves **sprints open** para-aviron en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 **du critérium** regroupent dans une même course des rameuses et des rameurs. Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps. Ils seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

Les temps handicaps pour les courses open des autres championnats seront communiqués ultérieurement.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et **au critérium national para-aviron adapté** sont les suivants :

• SH1x PR1 :	9'07	• SF1x PR1 :	10'07
• SH1x PR2 :	8'23	• SF1x PR2 :	9'19
• SM2x PR2 :	8'03	• SM2x PR3 :	7'24
• SH1x PR3 :	7'27	• SF1x PR3 :	8'03
• SH2- PR3 :	7'06	• SF2- PR3 :	7'34
• SH1x PR3-ID CD :	8'11	• SF1x PR3-ID CD :	8'51

Les temps de référence pour les catégories PR3-ID **AB et BC** seront indiqués ultérieurement après le MAIF Aviron Indoor.

6. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Licences : pour participer à des épreuves championnat de France FF Sport Adapté, les rameurs devront avoir une licence FFSA.

Voir les modalités ici :

<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-et-handicaps>

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/Déclinaison%20technique%20de%20la%20convention%20FFA-FFSA-20201116103240.pdf>

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

Championnats Jeune			Championnats de France					Critériums nationaux
ligue	interrégional	national	J16	J18	sénior -23 ans	sénior, sénior sprint, sénior mer, para-aviron para-aviron adapté aviron handi-valide aviron-santé longue distance	master	para-aviron, para-aviron adapté aviron handi-valide aviron-santé

Jeune	J10 et moins								
	J11	OUI							
	J12	OUI	OUI	OUI (*)					
	J13	OUI	OUI	OUI (*)					
	J14	OUI	OUI	OUI (*)					

Junior	J15				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J16				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J17					OUI	OUI	OUI		OUI
	J18					OUI	OUI	OUI		OUI

Sénior	Sénior -23						OUI	OUI		OUI
	Sénior							OUI		OUI
	Master							OUI	OUI	OUI

(*) Les rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 doivent être titulaires du Brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3 **passé dans le club**.

(**) Voir article 3 de l'annexe 10 du Règlement intérieur..

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes ;
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes ;
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués soit à parité d'hommes et de femmes soit avec au moins un homme et une femme.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France longue distance J18, sénior, master handi-santé et hand-valide et Coupe de France FFSU longue distance <i>05 et 06 mars – Mâcon</i>	J18 (8 000 m)	Épreuves	2x	4x			4-	8+	
	universitaire (8 000 m)	J18F	●	●				●	●
		J18H	●	●				●	●
	sénior (8 000 m)	UF			●				●
		UH			●				●
		UM			●				●
		SF	●	●				●	●
	master (8 000 m)	SH	●	●				●	●
		SM			●				●
		MCF	●	●				●	●
		MCH	●	●				●	●
		MCM			●				●
		MEF	●	●				●	●
		MEH	●	●				●	●
MEM			●				●		
handi-santé (8 000 m)	SM HST			●					
handi-valide (open) (8 000 m)	SH HV			●					
Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) <i>15 et 16 avril – Cazaubon</i>	para-aviron (2 000 m)	Épreuves	1x	2x			2-		
		SF PR1	●						
		SH PR1	●						
		SF PR2	●						
		SH PR2	●						
	SF PR3	●					●		
	SH PR3	●					●		
para-aviron adapté (2 000 m)	SF PR3-ID	BC/CD							
SH PR3-ID	BC/CD								
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior <i>15 et 17 avril – Cazaubon</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves	1x				2-		
	sénior (2 000 m)	J18F	●					●	
		J18H	●					●	
		SF	●					●	
		SH	●					●	
		SF PL	●						
SH PL	●					●			
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune <i>Avril/Mai</i>	J12 (500 m)	Épreuves	1x	2x					
	J13 (500 à 1 000 m)	J12F	●						
		J12H	●						
	J14 (500 à 1 000 m)	J13F	●						
		J13H	●						
	J14 handi-valide (open) (500 à 1 000 m)	J14F	●	●					
		J14H	●	●					
J14M HV		●							
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) <i>20 et 21 mai – Agde</i>	J16 (6 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x+			4+	
	J18 (6 000 m)	J16F				●			
		J16H				●			
		J16M				●			
	sénior (6 000 m)	J18F				●			
		J18H				●			
		J18M		●		●			
		SF	●	●		●			●
	para-aviron (6 000 m)	SH	●	●		●			●
		SM		●					
	para-aviron adapté (6 000 m)	SM PR3		●					
handi-santé (6 000 m)	SM PR3-ID		BC-CD						
master (6 000 m)	SM HST				●				
	M40F	●	●		●				
M40H	●	●		●					

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France bateaux longs J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) <i>04 et 05 juin – Vichy</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves	2x	4x			2+	4-	4+	8+	
		J18F		●	●				●		●
		J18H		●	●				●	●	●
	sénior (2 000 m)	SF		●	●				●		●
		SH		●	●			●	●	●	●
		SFPL		●							
		SHPL		●					●		
para-aviron (open) (2 000 m)	SH PR		●								
para-aviron adapté (2 000 m)	SH PR3-ID			BC-CD							
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune <i>11 et 12 juin</i>	J13 (1 000 m)	Épreuves	1x	2x							
		J13F	●								
		J13H	●								
	J14 (1 000 m)	J14F	●	●							
		J14H	●	●							
J14 handi-valide (open) (1 000 m)	J14M HV		●								
Championnat de France master et handi-valide master <i>18 et 19 juin – Mâcon</i>	master (1 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+	
		MAF		●					●		
		MAH		●					●		
		MAM		●							
		MBF	●	●				●			
		MBH	●	●				●			
		MBM			●						
		MCF	●	●	●						●
		MCH	●	●	●				●		●
		MCM		●							
		MDF	●	●	●						
		MDH	●	●	●			●		●	
		MDM			●						●
		MEF		●	●						
		MEH		●							●
		MEM		●						●	
		MFF	●		●						
		MFH	●		●						
	MFM			●							
	MGF		●								
MGH		●						●			
handi-valide (open) (1 000 m)	MAH HV		●								
handi-santé (1 000 m)	MAH HST			●							
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior <i>24 au 26 juin – La Seyne-sur-Mer</i>	junior (600 m)	Épreuves	1x	2x	4x+						
		J18F	●								
		J18H	●								
	sénior (600 m)	SF	●								
		SH	●								
		SM		●		●					
Championnat national jeune et handi-valide jeune <i>25 et 26 juin – Gérardmer</i>	jeune (1 000 m)	Épreuves		2x	4x+	8x+					
		J14F		●	●	●					
		J14H		●	●	●					
		J14M			●						
	J14 handi-valide (open) (1 000 m)	J14M HV		●							
Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior -23 ans <i>01 au 03 juillet – à déterminer</i>	J16 (1 500 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+	
		J16F	●	●	●		●		●	●	
		J16H	●	●	●		●	●	●	●	
	handi-valide J16 (open) (1 500 m)	J16M HV		●							
	S-23 (2 000 m)	S-23F		●	●				●		
		S-23H		●	●				●		
S-23M										●	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) <i>01 octobre – à déterminer</i>	para-aviron (500 m) ▲ course open *homme et/ou femme ** 1 femme minimum	Épreuves	1x	2x	4Yx/+					4+		
		SF PR1	●									
		SH PR1	●	▲ *								
		SF PR2	●									
		SH PR2	●	▲ *								
		SF PR3	●									
		SH PR3	●	▲ *								
		SM PR3									● **	
		para-aviron adapté (500 m)	SF PR3-ID	AB/BC/CD								
		SH PR3-ID	AB/BC/CD	BC-CD *	AB-BC/BC-CD *						CD	
	SM PR3-ID			AB-BC-CD								
handi-valide (500 m)	SM HV		PR3-VI									
Championnat de France sprint sénior <i>01 au 02 octobre – à déterminer</i>	sénior (500 m)	Épreuves		2x	4x			2-		4-	4+	8+
		SF		●	●			●				●
		SH		●	●			●		●		●
		SM		●	●							●

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2022

Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 04 et samedi 05 février - Stade Charléty (Paris)	Mardi 09 novembre	14h00	Mardi 11 janvier	12h00
Championnats de France longue distance J18, sénior, master handi-santé et aviron handi-valide et Coupe de France FFSU longue distance Samedi 05 et dimanche 06 mars - Mâcon	Lundi 07 février	08h00	Mardi 22 février	14h00
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, et para-aviron et pour le Championnat de France FFSA para-aviron adapté (FFSA) Samedi 02 et dimanche 03 avril	Lundi 14 mars	08h00	Vendredi 25 mars	14h00
Championnats de France bateaux courts para-aviron et Championnat de France FFSA para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 15 et samedi 16 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior Vendredi 15 au dimanche 17 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue jeune Avril/Mai	Épreuve qualificative pour le Championnat interrégional. Épreuve obligatoire pour participer au Championnat national jeune			
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 20 et samedi 21 mai - Agde	Lundi 25 avril	08h00	Mardi 10 mai	14h00
Championnats de France bateaux longs J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 03 au dimanche 05 juin - Vichy	Lundi 09 mai	08h00	Mardi 24 mai	14h00
Championnats interrégionaux jeune Samedi 11 et dimanche 12 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux J16 et Critérium aviron handi-valide J16 Samedi 11 et dimanche 12 juin	Lundi 23 mai	08h00	Vendredi 03 juin	14h00
Championnat de France master Samedi 18 et dimanche 19 juin - Mâcon	Lundi 23 mai	08h00	Mardi 07 juin	14h00
Championnat de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior Vendredi 24 au dimanche 26 juin - La Seyne-sur-Mer	Lundi 30 mai	08h00	Mardi 14 juin	14h00
Championnat national jeune Samedi 25 et dimanche 26 juin - Gérardmer	Lundi 30 mai	08h00	Mardi 14 juin	14h00
Championnat de France J16 Vendredi 01 au dimanche 03 juillet - à déterminer	Les bateaux J16 qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans Vendredi 01 au dimanche 03 juillet - à déterminer	Lundi 06 juin	08h00	Mardi 21 juin	14h00
Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Samedi 01 octobre - à déterminer	Lundi 05 septembre	08h00	Mardi 20 septembre	14h00
Championnat de France J18 bateaux longs et Championnat de France sprint sénior Samedi 01 au dimanche 02 octobre - à déterminer	Lundi 05 septembre	08h00	Mardi 20 septembre	14h00
Coupe de France des régions Samedi 29 et dimanche 30 octobre - à déterminer	Lundi 10 octobre	08h00	Mardi 25 octobre	14h00